

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

#### D'AUBIN

—  
Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le onze décembre à 17 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND - M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT -Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Didier KAZMA – Maxime GAILLAC – Mme Séverine MAZARS - M. Bruno BAYOL - Mme Nicole JANNOT – M. François DERBOIS – Mmes Maryline SALVAN – Mme Nadine BONTEMPS.

Procurations : M. Laurent ALEXANDRE à Mme Christine TEULIER,  
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Bernard AUGIER,  
Mme Laurence ZARATE à Mme Michèle PLEINECASSAGNE,  
M. Faridi ABOUBACARI à M. Didier KAZMA,  
M. Lionel AULANIER à Mme Nadine BONTEMPS,  
M. Robert GREVEN à Mme Maryline SALVAN.

Absents excusés : Mme Marie-Emilie BOTELLA – M. Ambdillah BACAR.

Absentes : Mmes Laurianne VINCENT – Marine FARBOS.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Séverine MAZARS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

Objet : Décision Modificative n° 2.

M. Bernard AUGIER, Adjoint au Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer les ajustements comptables suivants concernant la section d'investissement :

DESIGNATION	DEPENSES <sup>(1)</sup>		RECETTES <sup>(1)</sup>	
	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-21312.647.212 – Rénovation thermique école	228 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318.486.020 : Travaux Réfection Bâtiments Communaux	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-643-321 : Restauration Gymnase	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-646-020 : Réparation suite grêle juillet 2024	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21328-542-518 : Bâti délabré	150 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-489-845 : Travaux de voirie	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations Corporelles</b>	<b>378 000.00 €</b>	<b>378 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>378 000.00 €</b>	<b>378 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture **16 décembre 2025**.  
Publiée ou Notifiée le **16 décembre 2025**.

La Maire soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



Séverine MAZARS



Pour extrait conforme,

La Maire,



Christine TEULIER